

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 2 août 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (139r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 2 août 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41881>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 août 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur un litige relatif à la fourniture de fonte par Pinart et Cie. Godin demande des nouvelles de l'affaire. Godin récapitule l'affaire en termes financiers et établit qu'il lui reste 426 tonnes de fonte inutilisable, qu'il a payé 190 500 F à Pinart et Cie et qu'il a chez eux un crédit d'environ 70 000 F compte tenu du coût de la fonte qui lui fait défaut, des frais de transport de Vadencourt à Guise, de la manutention de la fonte dans l'usine et des intérêts.

Mots-clés

[Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Pinart \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Longchamps, Vadencourt \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 2 aout 1860 17,00
129/154

épouse

je suis dans noulles de a que
dans avr fait dans mon affaire
avr effectué vingt et un la chose presse
et il est urgent que cette situation n'arrive
je vous prie monsieur de bien vouloir me donner
avis de voire comment je dois établir pour
la division à venir

les meilleures montagnes à Vervins
soit bâtarde de poids de 1.388,000 kilog.

et leur valeur totale de fr 201.360,00
mais leurs premières sorties ayant été mauvaise
il sont autorisé à rebuter à qui on dirait
pas à ma connaissance il est resté sur
le carreau environ 426 tonnes à 1500 francs la tonne
soit pour les sorties rebutes 63.370,00

je leur ai pris moins en compte pour 890.500,00
en outre il me doivent les frais de bray
et manutention occasionnée par leurs
mauvais entres qui doivent détruire ainsi
délargement et faire à 40 entrees 340,00
transport à Guise à 100 francs la tonne 90000
bray et déplacement à 40 entrees la tonne 120,00
les intérêts ampté à faire 259630,00

je serais donc en arrière d'au moins 1000 francs
je m'excuse mais vous pourrez voir que
en compte de plus de régularité que par la
reprise de leur sorties pour en régler les frais
ditte moi votre avis sur ce que j'en a faire
mais je vous prie de faire
avertir au plus tôt
à l'épouse de l'admiral lequel